



DICASTÈRE POUR LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL

Message pour la Journée Mondiale du Tourisme 2017

(27 septembre)

« *Tourisme durable : un instrument au service du développement* »

1. À l'occasion de la Journée Mondiale du Tourisme, qui comme d'habitude sera célébrée le 27 septembre prochain, l'Église s'unit à la société civile pour s'intéresser à ce phénomène, convaincue que toute activité authentiquement humaine doit trouver une place dans le cœur des disciples du Christ.¹

Pour la première fois, ce message est publié par le nouveau Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, étant donné que cela fait partie de sa mission.

L'Assemblée générale des Nations-Unies a proclamé l'année 2017 « *Année internationale du tourisme durable pour le développement* ». À juste titre, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a fait sienne cette décision en choisissant comme titre pour la Journée de 2017 : « *Tourisme durable : un instrument au service du développement* ».

2. Quand nous parlons de tourisme, nous faisons référence à un phénomène d'une grande importance, tant par le nombre de personnes concernées (voyageurs et travailleurs) que par les nombreux bienfaits et bénéfiques qu'il peut offrir (aussi bien économiques que culturels et sociaux), mais aussi à cause des risques et des dangers qu'il peut représenter dans de nombreux domaines.

Selon le dernier baromètre de l'Organisation Mondiale du Tourisme, se rapportant à l'année 2016, le nombre d'arrivées touristiques internationales s'élève à environ 1 milliard 235 millions. Au niveau mondial, le secteur représente 10% du PIB et 7% du total des exportations, compte tenu qu'un emploi sur 11 se situe dans le secteur du tourisme. Celui-ci occupe donc une place importante dans les économies des différents États et dans les politiques qui tendent au développement inclusif et à la durabilité environnementale au niveau global.

3. Le tourisme peut être un important instrument pour la croissance et pour la lutte contre la pauvreté. Cependant, selon la doctrine sociale de l'Église, le développement véritable « *ne se réduit pas à la simple croissance économique* ». De fait, pour être authentique il « *doit être intégral* », c'est-à-dire « *promouvoir tout homme et tout l'homme* », comme le relève la Lettre encyclique *Populorum progressio*.² Dans cette même ligne, Paul VI soulignait, par conséquent, la nécessité de promouvoir un « *humanisme plénier* », comprenant les exigences matérielles et spirituelles pour la maturation de chaque personne dans sa propre dignité.³ Vingt ans plus tard, en 1987, l'ONU introduisait le concept de développement durable comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». ⁴ Pour l'Église, le concept d'intégralité, conjugué à l'expression « *développement humain* », permet d'inclure aussi la durabilité dont parlent les Nations Unies, en englobant tous les aspects de la vie : social, économique, politique, culturel, spirituel, en les intégrant en une synthèse unique, la personne humaine.

L'OMT a appliqué ces idées pour promouvoir le « *tourisme durable* ». ⁵ Cela signifie qu'il doit être responsable, ni destructeur ni nuisible à l'environnement et, pour le contexte socioculturel sur lequel il exerce une incidence, en particulier vis-à-vis des populations et de leur patrimoine, il se doit de tendre à la sauvegarde de la dignité personnelle et des droits du travail et, enfin, d'être attentif aux personnes les plus défavorisées et vulnérables. De fait, le temps des vacances ne peut être un prétexte ni à l'irresponsabilité, ni à l'exploitation : au contraire, ce doit être un temps noble, dans lequel chacun peut ajouter de la valeur à sa propre vie et à celle des autres. Le tourisme durable est aussi un instrument de

¹ CONCILE VATICAN II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, 7 décembre 1965, n° 1.

² PAUL VI, Lettre encyclique *Populorum progressio*, 26 mars 1967, n° 14.

³ PAUL VI, Lettre encyclique *Populorum progressio*, 26 mars 1967, n° 42.

⁴ COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, *Our Common Future* (connu également sous le nom de *Rapport Brundtland*), 4 août 1987. Cette Commission fut créée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1983.

⁵ ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, *Déclaration de La Haye sur le Tourisme*, 10-14 avril 1989, principe III.

développement pour les économies en difficulté s'il devient le véhicule de nouvelles opportunités et non une source de problèmes.

Dans une résolution de 2017, les Nations Unies reconnaissent que le tourisme durable joue un rôle important « *pour éliminer la pauvreté, protéger l'environnement, améliorer la qualité de vie et faciliter l'émancipation économique des femmes et des jeunes, ainsi que de sa contribution à la réalisation du développement durable dans ses trois dimensions, surtout dans les pays en développement* ». ⁶ En ce sens, sont encouragées la durabilité « écologique » qui fait en sorte de ne pas modifier les écosystèmes, la durabilité « sociale » qui se développe en harmonie avec la communauté qui accueille et la durabilité « économique » qui constitue une impulsion pour une croissance inclusive. Aussi, dans le contexte de l'Agenda 2030, l'Année internationale actuelle se présente comme une opportunité pour favoriser des politiques adéquates de la part des gouvernements et de bonnes pratiques de la part des entreprises du secteur, et pour sensibiliser les consommateurs et les populations locales, en mettant en évidence qu'une conception intégrale du tourisme contribue à un véritable développement durable.

4. Conscients que « *dans tout son être et par tout son agir, l'Église est appelée à promouvoir le développement intégral de l'homme à la lumière de l'Évangile* », ⁷ nous, les chrétiens, nous voulons offrir notre contribution afin que le tourisme puisse favoriser le développement des peuples, en particulier de ceux qui sont les plus défavorisés. C'est pourquoi nous proposons notre réflexion. Nous reconnaissons Dieu comme Créateur et Père de tous les hommes, qui nous rend frères les uns des autres. Nous accordons la place centrale à la personne humaine ; nous reconnaissons la dignité de chacun et l'interaction relationnelle entre les hommes ; nous partageons le principe du destin commun de la famille humaine et la destination universelle des biens de la terre. Ainsi, l'être humain n'agit pas comme un maître, mais comme un « *administrateur responsable* ». ⁸ En nous reconnaissant frères, nous comprendrons « *le principe de gratuité et la logique du don* » ⁹ et nos devoirs de solidarité, de justice et de charité universelle. ¹⁰

Or, nous nous demandons : de quelle façon ces principes peuvent-ils conférer un aspect concret au développement du tourisme ? Quelles conséquences en dérivent pour les touristes, pour les entrepreneurs, pour les travailleurs, les gouvernants et les communautés locales ? Cette réflexion demeure ouverte. Nous invitons toutes les personnes concernées à s'engager dans un discernement sérieux et à encourager des pratiques allant dans cette voie, en accompagnant des comportements et des changements au niveau des styles de vie pour adopter une nouvelle manière de se situer dans la relation à l'autre.

L'Église offre sa contribution, en lançant des initiatives qui placent réellement le tourisme au service du développement intégral de la personne. Voilà pourquoi on parle de « tourisme à visage humain », qui se réalise en projets de « tourisme de communauté », « de coopération », « de solidarité », ainsi que dans la mise en valeur du grand patrimoine artistique qui est une véritable « *voie de la beauté* ». ¹¹

Dans son discours aux Nations Unies, le Pape François affirmait : « *La maison commune de tous les hommes doit continuer à s'élever sur une juste compréhension de la fraternité universelle et sur le respect de la sacralité de chaque vie humaine, de chaque homme et de chaque femme [...]. La maison commune de tous les hommes doit aussi s'édifier sur la compréhension d'une certaine sacralité de la nature créée* ». ¹² Que nos efforts puissent être vécus à la lumière de ces paroles et de ces intentions !

Cité du Vatican, 29 juin 2017

Cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson
Préfet

⁶ ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Résolution A/RES/70/193* approuvée par l'Assemblée Générale, 22 décembre 2015.

⁷ FRANÇOIS, Lettre Apostolique *Humanam progressionem* sous forme de " Motu Proprio " par laquelle est institué le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, 17 août 2016.

⁸ FRANÇOIS, Lettre encyclique *Laudato si'*, 24 mai 2015, n° 116.

⁹ BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Caritas in veritate*, 29 juin 2009, n° 36.

¹⁰ PAUL VI, Lettre encyclique *Populorum progressio*, 26 mars 1967, n° 44.

¹¹ FRANÇOIS, Exhortation Apostolique *Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013, n° 167.

¹² FRANÇOIS, *Discours lors de la rencontre avec les Membres de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies*, 25 septembre 2015.